

Bulletin Municipal
septembre - décembre 2019

Le p'tit Vezinois



www.mairie-de-vezins.com
Commune de Vezins

Vezins!



**Couverture - Zinguerie
Isolation - Etanchéité**

**Zone industrielle - 49540 MARTIGNÉ BRIAND
Tél. 02.41.59.48.58 - Fax. 02.41.59.40.49**



GEOMETRES - EXPERTS

CHRISTIAENS - JEANNEAU - RIGAUDEAU

33 avenue de la Tessoualle
BP 31253 - 49312 CHOLET CEDEX
Tél. 02 41 65 66 16 - cholet@geocjr.fr



**Éric
MACÉ**

Conseiller Indépendant en immobilier

**06 75 84 12 21
eric.mace@safti.fr**



Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N°540 410 275 - RSAC de ANGERS (49)



< Cliquez et
découvrez mon site

www.safti.fr

Découvrez le nouveau site internet
de la commune de **Veziins!**

WWW.MAIRIE-DE-VEZINS.COM

Une nouvelle interface ludique, un site
internet responsive, 5 rubriques :

- Vie municipale et intercommunalité
- Vie locale
- Culture et loisirs
- Enfance et jeunesse
- Solidarité et santé



**La Maillarderie
49340 VEZINS
02 41 30 74 05**

frederic.godin@live.fr

- Entretien et aménagement du jardin et des espaces verts
- Conception, dessin et création de parcs et jardins
- Travaux de construction et d'ouvrages paysagers
- Étude paysagère et services de jardinage

50% DÉDUCTIBLE D'IMPÔTS*
*Applicable selon les normes en vigueur

Retrouvez nous sur notre page
SARL GODIN PAYSAGE

Les P'tits Vezinais sont une publication municipale.

Coordonnées :

Mairie Place Flandres Dunkerque
49430 Vezins

☎ 02 41 49 02 60 - 📠 02 41 49 02 63

@ mairie@mairie-de-vezins.com

www.mairie-de-vezins.com

📍 Commune de Vezins

Directrice de la Publication :

Nadia BOUHATMI, Adjoint au Maire

Comité de rédaction :

M. le Maire,
Marylène Cottenceau, Liliane Tijou,
Franck Robin, Nadège Onillon,
Pierre Herbreteau,

Conception et Impression : L'Écrivain Public

Distribution : Bénévoles

Diffusion : 850 exemplaires

Monsieur le Maire et la Commission Communication sont heureux de vous présenter ce bulletin et remercient les annonceurs et les associations pour leur participation.

Pour le P'tit Vezinais de janvier 2020, la date limite de retour de vos articles et photos est fixée au 1^{er} décembre.



Vezins!

Sommaire

04

Vie Communale

13

Infos Mairie

18

Enfance et Jeunesse

20

Associations

25

Infos diverses

27

Intercommunalité

31

Infos pratiques

SARL CHARLOS
THIERRY CHARLOS
40 RUE NATIONALE
49340 VEZINS
POSE DE CARRELAGE
FAIENCE
CHAPE FLUIDE BELITEX
☎ 02.41.64.96.93
E-mail : sarl.charlos@wanadoo.fr



Chères Vezinaises, Chers Vezinais,

Notre rendez-vous éditorial de septembre marque la fin de l'été et des vacances pour la plupart d'entre vous.

La période estivale a été en grande partie caniculaire, ce qui a malheureusement laissé des traces : sécheresse et pollution. Tous ces phénomènes ne sont pas une fatalité

et vont se répéter inexorablement. Notre trop grand appétit de consommation sans limite nous a entraîné dans la zone rouge.

Les festivités ont été nombreuses dans notre commune : fêtes des écoles, pique-niques, interclubs des aînés, journée pêche et vide grenier de La Gaule Vézinaise. Sans oublier la fête de la musique.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur investissement ainsi que la population pour l'intérêt porté à nos manifestations.

Dans ce mot, je tiens à faire un petit point sur les grands travaux qui sont en cours sur notre commune.

Premièrement, l'appel d'offre pour la construction de la nouvelle gendarmerie à proximité de l'entreprise Fermetures Loire Océan va être déposé fin octobre pour un début de travaux courant 2020 (beaucoup de retard en raison de nombreuses contraintes administratives).

La fin des travaux de la création du bassin tampon de la Ferchauderie situé chemin du Mètreau (obligation légale pour régulation des eaux pluviales du lotissement des Chirons).

De ce fait, vous allez voir l'apparition de 3 zones éco-pâturages avec la mise en place d'animaux au niveau des

bassins tampons de la Ferchauderie, du lotissement de la Quintaine ainsi qu'au Square de l'An 2000. Cela, dans le cadre d'un développement durable logique.

Courant octobre – novembre, les travaux de finalisation des voiries définitives seront entrepris dans le lotissement de la Gagnerie ainsi que dans le lotissement des Jardins.

De même, courant octobre, nous procéderons à l'inauguration de la fibre optique sur notre commune. L'entreprise Orange étant l'installateur sur notre territoire, c'est auprès d'eux qu'il faut se renseigner pour connaître les modalités de raccordements.

Je tiens aussi à vous annoncer, comme vous avez dû le lire dans la presse locale, que nous avons eu un accord de la société Ages&Vie basée à Besançon, pour la construction de 2 maisons pour personnes âgées dépendantes (alternative complémentaire à l'EPHAD qui pourra recevoir au total 16 personnes, soit 8 par maison).

Ces maisons Ages&Vie vont générer la création d'une dizaine d'emplois et seront implantées dans le lotissement communal du Château, ainsi que la mise en vente de 15 lots libres de constructeurs avec un accès dans le canal rue de Cheneveau et un autre piétonnier route des Poteries, à côté de la Chapelle, qui sera bien entendu conservée.

Pour finir et avec un peu de retard, je vous souhaite à tous une bonne rentrée, et plus particulièrement aux écoliers, collégiens, lycéens, universitaires, au monde enseignant et aux associations vezinaises.

Amitiés,
Cédric VAN VOOREN.



COMMISSION FINANCES - ÉLECTIONS - CIMETIÈRE



Président
Cédric **VAN VOOREN**, Maire
☎ 02 41 49 02 60
@mairie@mairie-de-vezins.com

MEMBRES



Valérie
CHOIMET



Claude
POISSONNEAU



Arnaud
MURZEAU



Michel
HERVÉ



Nadia
BOUHATMI

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

(Extrait délib n° 18/2019)

Le 10 avril 2019, le Conseil Municipal a voté les taux d'imposition pour l'année 2019, comme suit :

- **Taxe d'habitation** : 14,04 %
- **TFB (Taxe Foncière sur le Bâti)** : 21,03 %
- **TFNB (Taxe Foncière sur le Non Bâti)** : 42,29 %

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

(Extrait délib n° 54/2019)

La Ville de Cholet met des locaux à disposition du Centre Médico-Scolaire et prend en charge les dépenses de fonctionnement, représentant un coût annuel de **29 370 €**.

Le Centre Médico-Scolaire a pour vocation d'organiser les bilans de santé pour les élèves avant leur entrée au CP et avant la fin de l'école primaire.

La participation de la commune est calculée au prorata des effectifs scolaires 2017-2018, soit 216 élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de participer aux charges de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire, à hauteur de **376 €**.

PETIT DÉJEUNER À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

(Extrait délib n° 17/2019)

Depuis le 1^{er} mai, le petit déjeuner servi avant **7 h 45** pour les enfants est identique à tous.

Les familles doivent s'acquitter de la somme de **0,40 €** par petit déjeuner et par enfant.



RÈGLEMENT GÉNÉRAL CANTINE, ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

(Extrait délib n° 51/2019)

Le 19 juin 2019, le Conseil Municipal a validé le nouveau règlement général de la cantine, des accueils périscolaires et extrascolaires suite à la mise en place du portail « Famille » en septembre.



GRILLE TARIFAIRE 2019-2020

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire)

| QUOTIENT FAMILIAL CAF/MSA | Tarifs familles Vezins | Tarifs familles extérieures |
|---------------------------------------|---|---|
| Quotient inférieur à 600 € | 1.05 € la demi-heure soit 2.10 € l'heure | 1.25 € la demi-heure soit 2.50 € l'heure |
| Quotient entre 601 et 720 € | 1.25 € la demi-heure soit 2.50 € l'heure | 1.40 € la demi-heure soit 2.80 € l'heure |
| Quotient entre 721 et 1000 € | 1.40 € la demi-heure soit 2.80 € l'heure | 1.50 € la demi-heure soit 3.00 € l'heure |
| Quotient supérieur à 1001 € et autres | 1.50 € la demi-heure soit 3.00 € l'heure | 1.55 € la demi-heure soit 3.10 € l'heure |

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (Mercredi* en période scolaire et les vacances)

Les prix comme suit pour l'accueil de loisirs périscolaire des mercredis et extrascolaire applicables aux **familles de Vezins et de Chanteloup-les-Bois**.

| QUOTIENT FAMILIAL CAF/MSA | Journée avec repas 8 h 30 - 17 h 30 | Journée sans repas 8 h 30 - 12 h 30 13 h 30 - 17 h 30 | 1/2 journée avec repas 8 h 30 - 14 h 00 ou 12 h 00 - 17 h 30 | 1/2 journée sans repas 8 h 30 - 12 h 30 ou 13 h 30 - 17 h 30 | Sortie | Garde matin et soir |
|---------------------------|--|---|---|---|----------------------|--------------------------|
| < 600 € | 10.00 € | 6.50 € | 8.00 € | 4.50 € | Supplément de 3.00 € | 0,60 € le 1/4 d'heure |
| 601 à 720 € | 14.25 € | 10.75 € | 11.25 € | 7.75 € | | |
| 721 à 1000 € | 15.25 € | 11.75 € | 11.75 € | 8.25 € | | |
| > 1000 € et autres | 15.75 € | 12.25 € | 12.25 € | 8.75 € | | |

Le péri-centre du mercredi est ouvert le matin de 7 h 00 à 8 h 30 et le soir de 17 h 30 à 18 h 15, la facturation se fait au 1/4 d'heure.

Durant les vacances scolaires, le péri-centre est ouvert tous les jours de 7 h 15 à 8 h 30 et le soir de 17 h 30 à 18 h 15, la facturation se fait au 1/4 d'heure.

Les prix comme suit pour l'accueil de loisirs périscolaire des mercredis et extrascolaire applicables aux **familles extérieures (hors Chanteloup-les-Bois)**.

| QUOTIENT FAMILIAL CAF/MSA | Journée avec repas 8 h 30 - 17 h 30 | Journée sans repas 8 h 30 - 12 h 30 13 h 30 - 17 h 30 | 1/2 journée avec repas 8 h 30 - 14 h 00 ou 12 h 00 - 17 h 30 | 1/2 journée sans repas 8 h 30 - 12 h 30 ou 13 h 30 - 17 h 30 | Sortie | Garde matin et soir |
|---------------------------|--|---|---|---|----------------------|--------------------------|
| < 600 € | 12.00 € | 8.50 € | 10.00 € | 6.50 € | Supplément de 3.00 € | 0,60 € le 1/4 d'heure |
| 601 à 720 € | 16.25 € | 12.75 € | 13.25 € | 9.75 € | | |
| 721 à 1000 € | 16.75 € | 13.25 € | 13.75 € | 10.25 € | | |
| > 1000 € et autres | 19.75 € | 16.25 € | 14.25 € | 10.75 € | | |

COMMISSION URBANISME - VOIRIE - AGRICULTURE



Vice-Président

Arnaud **MURZEAU**, Adjoint au Maire

☎ 06 83 60 15 84

@ amurzeau@mairie-de-vezins.com

MEMBRES



Fabienne
CHEVALIER



Bruno
MASSON
Conseiller délégué



Jean-René
BARILLÈRE
Conseiller délégué



Gaëtan
COTTENCEAU



Yohann
VINCENDEAU

ACHAT PARCELLE AI 09 - CHEMIN DU MÉTREAU (Extrait délib n° 1/2019)

Dans le cadre d'un projet d'éco-pâturage, la municipalité a acquis la parcelle cadastrée AI 09, située chemin du Métreau et d'une superficie de 394 m², pour un montant de 150 €.

Les frais d'acte notarié et de bornage ont été pris en charge par la commune.

CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION EN ÉCO-PÂTURAGE

En avril dernier, un bassin de rétention des eaux pluviales desservant le lotissement du Chiron fut créé.

Le Conseil Municipal mettra en place de l'éco-pâturage pour l'entretien de ce nouvel espace enherbé. Le Conseil Municipal d'Enfants a été missionné pour le choix des animaux.

En parallèle, le Syndicat Mixte des

Bassins Èvre-Thau-Saint Denis (SMIB) réhabilitera les berges de l'Èvre situées en contrebas de ce terrain qui permettra ainsi, de limiter leur érosion et de recréer de la biodiversité.

IMPLANTATION D'UN RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE ORANGE SUR TERRAIN COMMUNAL

(Extrait délib n° 52/2019)

Le Conseil Municipal a signé un contrat de bail avec la société ORANGE pour l'implantation d'équipements techniques comprenant un pylône d'environ 30 m et une zone technique au sol, sur le terrain sis « Le Plessis Breton » cadastré Section ZH - parcelle 107 (anciennement ZH 8).

Ce bail est consenti pour une durée de 12 ans, renouvelé de plein droit par périodes de 6 ans, sauf dénonciation par l'une des parties et ce, 24 mois

avant la date d'expiration de la période en cours.

Le bail a été accepté moyennant un loyer annuel de 1500 € net et augmenté de 1 % chaque année.



LOTISSEMENTS



LA GAGNERIE 2^{ÈME} TRANCHE

Parcelles à vendre

**PLUS QUE 2 PARCELLES
DISPONIBLES !!**

| | | |
|----------|----------|----------|
| LOT N° | 43 | 44 |
| Surface | 880 | 810 |
| Prix HT | 46 200 € | 42 525 € |
| Prix TTC | 55 440 € | 51 030 € |

Vie Communale

LE CLOS DE L'EPILETTERIE

Route des Bois à VEZINS, premières livraisons en VUE

Les 6 premières maisons entament la dernière phase de construction à savoir les finitions intérieures (carrelages, faïences, sanitaires, peintures... puis la réalisation des aménagements extérieurs (clôtures, engazonnements, enrobés devant les garages...

Celles-ci seront livrées fin novembre, début décembre aux premiers acquéreurs.

Les 6 autres maisons débuteront dès la rentrée de septembre pour une livraison été 2020.

Rappelons que ces maisons sont vendues « clés en mains » (terrain compris) finies en Vente en État Futur d'Achèvement (VEFA) et que vous bénéficiez de frais de notaire réduits ainsi que d'une assurance Dommage Ouvrage de 10 ans.

Deux modèles s'offrent à vous : T3 deux chambres de 72 m² ou T4 trois chambres de 78 m². Les T4 trois chambres de 83 m² ne sont plus disponibles.

Rappel des prestations : plancher chauffant par pompe à chaleur, carrelage 45x45cm, porte de garage sectionnelle motorisée, douche 90x90cm niveau carrelage, meuble vasque 2 tiroirs, volets roulants électriques...

Venez visiter une maison témoin (sur rendez-vous au numéro ci-dessous).

M. GUIMONT - ☎ 06 26 54 01 45 - ✉ ngconseil49@gmail.com - www.ngconseils.pro



SBS

informatique



<https://www.sbs-informatique.fr>



contact@info-sbs.fr



02-41-29-58-67

JARDINS COMMUNAUX

Depuis maintenant 2016, la Commune de Vezins a lancé l'initiative des jardins communaux. Un total de 10 parcelles a été créé. À ce jour, 4 sont encore disponibles.

Pour un loyer de seulement 60 € par an, vous pourrez disposer d'une parcelle d'environ 100 m², d'une cabane pour ranger votre matériel, d'un récupérateur d'eau de pluie ainsi qu'un débit de 10 m³ d'eau à l'année.

Les jardins sont clôturés et sécurisés. Donc seulement accessibles aux utilisateurs des jardins communaux.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la

Mairie de Vezins au ☎ 02 41 49 02 60

ou ✉ mairie@mairie-de-vezins.com



COMMISSION PATRIMOINE

MEMBRES



Vice-Président

Claude **POISSONNEAU**, Adjoint au Maire

☎ 06 83 41 36 26

@ cpoissonneau@mairie-de-vezins.com



Ange
SABATINI



Franck
ROBIN



Arnaud
MURZEAU



Fabienne
CHEVALIER



Jean-René
BARILLÈRE



Vincent
COTTENCEAU

INSTALLATION DES SANISETTES AU CANAL RUE DE CHENEVEAU

En juin dernier, des sanisettes automatiques ont été installées dans le Canal, rue de Cheneveau, en remplacement des toilettes publiques devenues obsolètes. Elles peuvent être utilisées par les vezinais et pique-niqueurs de passage.

La cabane en bois qui abritait les anciennes toilettes publiques n'a pas été détruite et est destinée à une autre utilisation.



CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS AVEC PARKING SUR LE SITE DE LA COULÉE DES DOUVES ET DU STADE FLORIMOND COUGNAUD DEMANDE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CO-FINANCEMENTS

(Extrait délib n° 10/2019)

Un projet d'aménagement global composé de 3 aires d'activités en extérieur pour la jeunesse et les adultes sur le site de la Coulée des Douves sera réparti ainsi :

- une zone d'activités pour les enfants âgés de 2 à 10 ans,
- un city-park dédié aux adolescents,
- une zone d'activités sport/fitness pour enfants et adultes.

La programmation et le suivi des travaux sont confiés au cabinet RIGAUDEAU et feront l'objet d'un marché à appel d'offres.

Pour la réalisation de ce projet, la municipalité sollicitera des demandes de subventions auprès de plusieurs organismes, dans le but d'alléger les finances communales.

RESTAURATION DE LA PORTE DE L'ÉGLISE

En octobre 2018, Michel BODY et Michel CESBRON ont repeint les portes annexes de l'église.

Une restauration de la porte principale s'avérant nécessaire, des ouvriers de l'entreprise Concept & Menuiserie ont procédé au remplacement des panneaux abîmés au fil du temps, par des panneaux en médium spécial.

Ces nouveaux panneaux ont été repeints par les deux Michel accompagnés de bénévoles de la paroisse.



MISE À DISPOSITION SALLE ANNEXE ET SALLE SAINT-PIERRE POUR LE CLUB DE L'ESPÉANCE

(Extraits délib n° 11/2019 et 12/2019)

Une convention a été signée entre la municipalité et les co-présidents du Club de l'Espérance formalisant la mise à disposition de la salle Annexe de 9 h 00 à minuit tous les mercredis et de la salle Saint-Pierre, uniquement les mercredis après-midi de 14 h 00 à 18 h 30 et ce, à titre gracieux et pour une durée de 3 ans.

MAÇONNERIE CESBRON



Neuf - Restauration
Sablage - Couverture

66 rue Nationale - 49340 Vezins

02 41 64 42 96

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE - COMMUNICATION



MEMBRES



Liliane
TIJOU



Franck
ROBIN



Marylène
COTTENCEAU



Michel
PORTAL

Vice-Présidente

Nadia **BOUHATMI**, Adjointe au Maire

☎ 06 83 60 80 16

@ nbouhatmi@mairie-de-vezins.com



Nadège
ONILLON



Pierre
HERBRETEAU



ANIMATION AVEC CHOLET BASKET

Une première animation découverte basket a eu lieu le mercredi 10 avril 2019 encadrée par les animateurs de Cholet Basket. Les enfants inscrits sont repartis tous ravis de cette matinée découverte !!!

De plus, ils ont pu assister au match CB/Le Portel du 27 avril dernier ! Merci à Cholet Basket pour les places et pour cette belle initiative pour nos jeunes !!!

Le club de Cholet Basket a reconduit 4 autres matinées en mai et juin pour le plaisir des enfants.

Face à ce succès, il est envisagé de renouveler cette activité au printemps 2020.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

La Commémoration de l'Armistice aura lieu le **lundi 11 novembre prochain** et se déroulera à Vezins. L'UNC de Vezins et la municipalité recevront leurs homologues de Trémentines, Nuaillé et Chanteloup les Bois.

MATINÉE CITOYENNE DU 18 MAI



Un grand MERCI pour votre implication à la matinée citoyenne !!! Vous étiez environ 80 personnes à avoir fait le déplacement pour faire de notre commune un endroit encore plus propre et ainsi contribuer à maintenir la qualité de vie de chacun, le tout dans le partage et la bonne humeur !!

Au total, plus d'une trentaine de sacs-poubelles ont été remplis de déchets et mauvaises herbes !! On se retrouve l'année prochaine pour une 4^{ème} édition !!



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



MEMBRES



Marylène
COTTENCEAU



Liliane
TIJOU



Véronique
LOPÈS

Vice-Président

Michel **HERVÉ**, Adjoint au Maire

☎ 06 83 60 29 03

@mhervé@mairie-de-vezins.com

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a offert son traditionnel banquet de l'amitié le dimanche 6 octobre.

AIDE ALIMENTAIRE : À ce jour, 5 familles bénéficient de cette aide, à raison de 2 fois par mois.

TRANSPORT SOLIDAIRE : Actuellement 35 personnes sont inscrites et 8 chauffeurs bénévoles sont disponibles pour l'accompagnement. Une inscription en Mairie est nécessaire pour bénéficier de ce service.



FORTES CHALEURS ET CANICULE

Fortes chaleurs et canicule présentent des risques pour la santé. Coup de chaleur, déshydratation, les risques sont différents selon l'âge et les activités pratiquées. Des risques existent pour la santé lorsque trois conditions sont réunies : il fait très chaud, la température ne descend pas, ou très peu, pendant la nuit, et cette situation dure plusieurs jours.



LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS LIÉS À LA CANICULE QUEL QUE SOIT SON ÂGE :

- Boire au moins 1,5 litre d'eau par jour ; s'il existe des difficultés à avaler les liquides, ne pas hésiter à prendre de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) voire de l'eau gélifiée.
- Ne pas consommer d'alcool, ni de boissons à forte teneur en caféine, dont l'action diurétique tend à aggraver la déshydratation.
- Manger normalement même en l'absence de sensation de faim.
- Porter des vêtements amples en lin ou en coton.
- Bien sûr, ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée et se protéger la tête du soleil si l'on doit sortir.
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sports, jardinage, bricolage).

Créalys
PAYSAGE

Maçonnerie paysagère
muret, dallage, clôture

Le Breuil - 49340 Vezins
Port 06 75 20 47 52
crealyspaysage@gmail.com

Philippe GUERRY

CABINET D'EXPERTISE CESBRON

Tous diagnostics immobiliers :

Vente Location - Amiante - Plomb
DPE - Electricité - Gaz
Mesurage - Termites

9 Rue des Landes - 49340 VEZINS
Tél. : 06 85 08 30 95
E-mail : diag.cesbron@orange.fr



Vice-Présidente

Valérie **CHOIMET**, Adjoint au Maire

☎ 06 83 60 07 30

@ vchoimet@mairie-de-vezins.com

MEMBRES



Séverine
LAIZET



Marylène
COTTENCEAU



Linda
DEROUINEAU



Antoine
MALLET

L'année scolaire s'est terminée en pleine canicule et malgré la fatigue bien compréhensible des enfants, les fêtes des écoles ont été un succès toujours très apprécié.

La rentrée 2019 s'est faite le lundi 2 septembre pour les élèves.

La nouveauté de cette rentrée concerne plus les parents que les enfants.

En effet, l'arrivée du logiciel « Portail Famille » modifie le mode d'inscription des élèves aux différents services Enfance de la commune. Désormais, chaque famille doit inscrire son ou ses enfants aux activités de périscolaire, extrascolaire et cantine, à partir du « Portail Famille » et uniquement par

ce biais, accessible sur le site internet de Veziens :

@ www.mairie-de-vezins.com

Les agents administratifs de la Mairie sont à votre disposition pour la création de tout nouveau compte ou renseignements complémentaires.

Souhaitant que les vacances vous aient apporté de joyeux moments d'émerveillement et de détente en famille, la Commission Enfance vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée.

Le 6 mars dernier, la municipalité a mis en place un Conseil Municipal

des Enfants (CME) composé de douze membres élus des écoles de l'Èvre et Saint-Joseph. Cela a permis aux enfants de découvrir le fonctionnement d'un Conseil Municipal et le rôle des élus au sein de leur commune, de partager des idées et des initiatives afin d'améliorer le cadre de vie des enfants. Deux projets leur ont été présentés, à savoir l'intégration d'animaux en éco-pâturage au bassin de rétention situé chemin du Mètreau et l'aménagement de la Coulée des Douves qui seront réalisés au cours de l'année 2020.

PORTAIL FAMILLE

À la rentrée, je gagne du temps avec le **Portail Famille** !

À la rentrée, la mairie de Veziens met en place pour les familles un service en ligne pour gérer en un clic les inscriptions cantine, périscolaire et extrascolaire.

Le Portail Famille est accessible depuis la rubrique « ENFANCE ET JEUNESSE » sur le nouveau site internet de la commune : @ www.mairie-de-vezins.com

Les familles pourront désormais :

- Consulter les informations et les nouveautés concernant les services enfance,
- Consulter les données relatives au dossier famille,
- Consulter les factures, avec possibilité de facture électronique,
- Procéder au paiement sécurisé en ligne et demande de prélèvement automatique,
- Gérer les plannings de réservations du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et extrascolaire : inscriptions, modifications et annulations de réservations.

Vous êtes nouveaux sur la commune, votre enfant va être scolarisé pour la 1^{ère} fois ou vous n'avez jamais rempli de dossier d'inscription les années précédentes, vous devez donc vous présenter en mairie pour accéder aux divers services Enfance proposés sur la commune.

Un compte vous sera ainsi créé et nous vous transmettrons un numéro d'abonné.

Contact : ☎ 02 41 49 02 60

Suite à la mise en place du portail famille, le règlement général pour les services Enfance a été modifié et est consultable sur le site internet de la commune @ www.mairie-de-vezins.com

INTERVIEW ANTOINE MALLET

**Nouveau Secrétaire
Général à la Mairie de
Veziins**

réalisée par Nadia BOUHATMI

Antoine, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs? Nous parler de votre famille, de votre parcours professionnel?

Bonjour, je m'appelle Antoine MALLET. J'ai 31 ans et j'habite à Cholet depuis 2004 après avoir passé mon enfance sur Paris puis Perpignan. Je suis marié et papa d'une fille de 2 ans et demi et d'un garçon né en août dernier.

Après avoir obtenu une licence de droit mention administration publique puis une licence professionnelle métiers administratifs territoriaux, j'ai obtenu mon premier poste en 2013 en tant que Secrétaire de mairie sur la commune de Bouillé Saint Paul, petit village de 500 habitants dans le Nord Deux-Sèvres. Parallèlement, j'ai obtenu mon concours de Rédacteur Principal de deuxième classe. En 2017, j'ai pris

le poste de responsable du Service Finances/Comptabilité/Marché public au sein de la commune nouvelle de Val en Vignes (79).

Quelles ont été vos motivations pour prendre le poste de Secrétaire Général à Veziins?

Mon objectif professionnel et le but de mes études ont toujours été de prendre un poste de Secrétaire Général au sein d'une commune à taille humaine. En plus, habitant Cholet et désirant me rapprocher de mon domicile, je n'ai pas hésité à postuler au sein de la commune de VEZINS. Après entretien, j'ai obtenu le poste de Secrétaire Général de la commune et j'ai commencé à travailler le 13 mai dernier.

Cela fait 5 mois que vous occupez ce poste, en quoi consiste votre travail et comment vous sentez-vous au sein de notre mairie?

En tant que Secrétaire Général, je suis le collaborateur direct du maire et des élus. Je prépare et mets en œuvre les décisions du conseil municipal. Je m'occupe également de la gestion du personnel et de la gestion administrative et budgétaire de la commune. C'est un poste qui demande beaucoup de polyvalence. Mon intégration au sein de la commune s'est très bien passée, que ce soit avec

les agents ou les élus. J'ai été très bien accueilli et pour le moment, tout correspond à mes attentes.

J'imagine que vous avez une ou des passions(s). Quelle(s) est ou sont-elle(s)?

J'aime la lecture (romans historiques et policiers), le sport (football, rugby) et les voyages (J'ai fait le Portugal, la Norvège, l'Espagne, l'Autriche, l'Italie et l'Inde)

Si vous étiez une personnalité célèbre, qui seriez-vous? Et pourquoi?

Sans objet

Votre chanson préférée?

«With or without you» du groupe U2

Votre film préféré?

«La liste de Schindler» de Steven Spielberg est le film qui m'a le plus marqué.

Pour terminer, avez-vous une citation devise?

« Sempre Endavant » Ce qui signifie « toujours en avant » en catalan.



Naissances



| | |
|-----------------|---------------------|
| 22 janvier 2019 | Eryn RADAY |
| 5 mars 2019 | William DIJOUX |
| 8 mars 2019 | Enora JOSEPH |
| 26 mai 2019 | Owen BOBINET MAIREY |
| 22 juin 2019 | Mathis FOURMAUX |
| 27 juillet 2019 | Alicia ROUTHIAU |
| 28 août 2019 | Esteban RALLÉ |

Décès



| | |
|-----------------|--|
| 18 février 2019 | Christian CHARRIAT |
| 23 février 2019 | Madeleine LEGLISE (née LAURENT) |
| 15 mars 2019 | Marie-Louise BRANDEAU (née REVEILLERE) |
| 25 mars 2019 | Hugues COTTENCEAU |
| 27 avril 2019 | Gianni CHICOISNE |
| 15 mai 2019 | Philippe GALLARD |
| 2 juin 2019 | Jean-Claude MAILLOT |
| 26 juin 2019 | Xavier COLONIER |
| 18 août 2019 | Marie DE TERVES (née THILLAYE DU BOULLAY) |

Mariages



| | |
|----------------|---|
| 6 juillet 2019 | Alison VAN EENOOGHE et Anthony DESLANDE |
|----------------|---|

HORAIRE ÉTAT CIVIL

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
(Pacs, reconnaissance, légalisation de signature)

Mardi : toute la journée
Jeudi : toute la journée

RECENSEMENT CITOYEN ET MILITAIRE

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie ou via le site **service-public.fr**.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE
www.defense.gouv.fr/jdc

ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL BOND SERMENT
BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
CITOYEN OBLIGATOIRE

LE SAVIEZ-VOUS ?
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !
Votre certificat est obligatoire pour passer :
• vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
• vos concours (fonction publique, grandes écoles...)
et pour :
• vous engager dans l'armée.
Grâce à **MAJDC.FR** vous pouvez :
• recevoir de quel est le JDC ;
• poser toutes vos questions ;
• télécharger votre convocation ;
• changer le date de votre JDC ;
• demander une exemption ;
• être guidé jusqu'au site de recensement ;
• télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

MA CARTE D'IDENTITÉ ET MON PASSEPORT

Un titre sécurisé, une démarche simplifiée et plus rapide. Pour gagner du temps, vous pouvez faire votre pré-demande en ligne sur **ants.gouv.fr**

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic !

Images of a smartphone, a passport, and an ID card.

PRESSE LOCALE

Le Courrier
de l'ouest

Courrier de l'Ouest :

Monsieur GUIBERT Dominique
☎ 06 25 26 13 35
✉ dominique.guibert3@free.fr

La rédaction de Cholet :

10 Boulevard Gustave Richard
☎ 02 41 49 48 20
✉ redac.cholet@courrier-ouest.com

Pour annoncer vos événements (assemblées générales, concerts, animations, ...) pensez au site internet : **www.infocale.fr**

ouest
france

Ouest France :

Rédaction de Cholet :
15 rue du Bourg Baudry
☎ 02 41 49 01 60
✉ redaction.cholet@ouest-france.fr

Synergences
hebdo

Synergences

Nous vous informons que des exemplaires du magazine Synergences sont à votre disposition en Mairie en cas de non-distribution dans vos boîtes aux lettres. De plus, vous avez la possibilité de le recevoir gratuitement par voie postale. À cet effet, merci de contacter Synergences :

☎ 02 44 09 25 20
✉ synergences-hebdo@agglo-choletais.fr

TLC

Télévision Locale du Choletais :

La Télévision Locale du Choletais émet à destination de la ville de Cholet et de son agglomération. La chaîne est disponible sur le canal 33 de la TNT en Maine et Loire, en Loire Atlantique et en Vendée, sur la chaîne 378 de la box Orange et chaîne 918 de la Freebox.

3 rue Ampère - 49280 LA SÉGUINIÈRE
☎ 02 41 62 16 66
✉ tlcredaction@orange.fr

EMMAÛS



Une collecte a lieu tous les 1^{ers} samedis de chaque mois de **9 h 00 à 12 h 00**

Rue des Frairies dans le garage à proximité de la cour de l'école de l'Èvre.

Contact : M. et Mme BOUVET Alain
☎ 02 41 64 45 88

NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous êtes arrivés sur Veziens depuis peu ou si vous venez d'arriver, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.



ENCOMBRANTS

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (appareils ménagers et autres) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les demandes seront étudiées en commission.

Les employés communaux procéderont au ramassage **le vendredi 29 novembre**.

RAPPEL

Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité, ni moyen de locomotion.



Infos Mairie

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX AURONT LIEU

- Mercredi 23 octobre à 18 h 30
- Mercredi 4 décembre à 18 h 30

HORAIRES



MODIFICATION DES HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

ACCUEIL DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE DEPUIS LE 8 JUILLET 2019

Lundi : 9 h 00 - 12 h 00/14 h 00 - 18 h 30
Mardi : **FERMÉ**
Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00/14 h 00 - 18 h 30
Jeudi : **FERMÉ**
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00/14 h 00 - 18 h 30

L'URBANISME

(Dépôt de permis, déclaration préalable, demande cadastrale)

Uniquement sur rendez-vous

Lundi : 9 h 00 - 12 h 00
Vendredi : 15 h 00 - 18 h 00

GENDARMERIE DE VEZINS

La brigade de proximité de Vezins est ouverte au public.

Lundi, mercredi et vendredi après-midi :
14 h 00 - 18 h 00
Samedi matin : 8 h 00 - 12 h 00

19 rue de Cheneveau
49340 VEZINS
☎ 02 41 64 40 02

VŒUX DU MAIRE 2020

Les vœux du Maire auront lieu le



à 19 h 30
à la MCL de Vezins
14 rue du Parc

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Venez retrouver vos commerçants de bouche chaque mardi matin, sur le marché, Place du Général de Gaulle.



NOUVEAU COMMERÇANT

Après le poissonnier, le boucher charcutier, le primeur, la productrice « **Les Œufs d'Adèle** » a rejoint ces commerçants sur notre marché hebdomadaire.



PLANNING BALAYAGE 2019



MERCI DE LIBÉRER LES STATIONNEMENTS LE LONG DES TROTTOIRS CE JOUR LÀ !

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES



■ Collecte des emballages ménagers (bac jaune) le **vendredi après-midi** des semaines **impaires**.

■ Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) le **vendredi après-midi** des semaines **paires**.

En cas de jours fériés, la collecte est repoussée d'une journée.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon et pompe d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



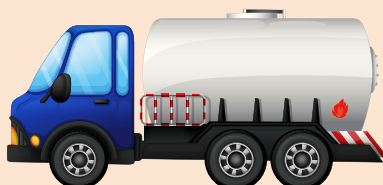
GROUPEMENT ACHAT DE FUEL

Passez votre commande auprès de Mme Bernier

☎ 02 41 64 46 17

Les livraisons auront lieu pour le 2^{ème} semestre 2019 l'après-midi aux dates suivantes :

- Mardi 8 octobre
- Mardi 5 novembre
- Mardi 3 décembre



PROCÉDURES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions peuvent être effectuées **tout au long de l'année**.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de compléter le formulaire cerfa 12669-01, téléchargeable en ligne, ou disponible en mairie. Il sera également demandé de fournir une pièce d'identité permettant de justifier de sa nationalité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

CALENDRIER ÉLECTORAL

Les prochaines élections municipales auront lieu le :

- **Dimanche 15 mars (1^{er} tour)**
- **Dimanche 22 mars (2^{ème} tour)**



Nouveau!

UN DISTRIBUTEUR DE PAIN SUR VEZINS

Depuis quelques mois, la boulangerie-pâtisserie BESSON a installé un distributeur de baguettes rue de Cheneveau, sur le parking de l'auto-école et de la station de lavage.

Le distributeur est approvisionné tous les matins, et si nécessaire en soirée. Seul le jeudi (*jour de fermeture de la boulangerie*), le réapprovisionnement se fait le mercredi soir.

Ce service supplémentaire de proximité permet de fournir du pain à toute heure et pendant les heures de fermeture de la boulangerie.



Enfance et Jeunesse



Une année scolaire sous le signe de l'art

Le thème de cette année scolaire a conduit à la réalisation de différents projets :

MISE EN COULEUR DU MOBILIER DE LA COUR PAR LES ÉLÈVES À LA MANIÈRE DE DIFFÉRENTS ARTISTES



Yayoi Kusama



Kandinsky

Keith Haring



Mondrian



SOIRÉE FAMILLE AVEC EXPOSITION, ATELIERS VISUELS ET SONORES



Blog :
passerelle.ac-nantes.fr/evre-vezins

Contact pour tout renseignement :

☎ 02 41 49 02 64

✉ ce.0490676u@ac-nantes.fr

INITIATION À LA TECHNIQUE DU GRAPHE AVEC POUR PROJET FINAL LA RÉALISATION D'UNE FRESQUE SUR UN MUR EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Le 20 juin dernier, les **élèves de CM1/CM2** ont participé à la réalisation d'un graff sur le mur de l'école avec l'aide de Louis SCHAFFER, Graffeur-graphiste. Au préalable, le dessin fut réalisé sur papier pour aider les élèves à travailler la composition des lettres et à apprendre à utiliser une bombe de peinture.

Cela est l'aboutissement du thème de l'année qui était l'art dans notre école. Les élèves de CM2 partis au collège ont laissé ainsi leur empreinte.



Le projet de l'année scolaire 2019 - 2020 sera plus acrobatique, les élèves de l'école vivront une **classe découverte cirque**.



BIENVENUE À COQUETTE ET OLALA !!

Suite à l'installation d'un **poulailler** dans l'enceinte du Pôle Enfance, les enfants ont accueilli deux poules.

Les œufs récoltés serviront à confectionner des gâteaux.

De plus, Coquette et Olala se nourriront de déchets alimentaires.



A noter dans votre agenda

L'accueil extrascolaire sera ouvert les 2 semaines durant les vacances d'octobre :

Du lundi 21 au jeudi
31 octobre 2019

Il sera cependant fermé pendant les vacances de Noël

Associations

ÉTOILE CYCLISTE VEZINS-CHANTELOUP

La randonnée annuelle des Etangs et Forêts s'est déroulée au départ de CHANTELOUP-LES-BOIS le 28 avril avec un temps frais et sans pluie.



Les 831 participants (547 pédestres, 181 cyclos et 103 vététistes) ont eu le plaisir de découvrir des paysages printaniers magnifiques en cette saison dans la forêt de CHANTELOUP et de profiter exceptionnellement d'allées privées autorisées uniquement pour le jour de la randonnée. Merci aux propriétaires.

Les 35 membres du club, très actifs à la préparation et le jour de la randonnée, ont permis la réussite de cette journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et d'accueillir tous nos participants qui se sont fait un réel plaisir de déguster la « Galette Saucisse Bretonne » à l'arrivée.

Merci à tous.

Assemblée Générale ECVC
Samedi 16 novembre
À la salle annexe de Vezins



GYM DÉTENTE

« Allez, à la rentrée... je franchis le pas ! »

L'association GYM détente propose tous les mercredis :

- Une GYM douce de **9 h 00 à 10 h 00** animée par Patricia qui permet aux gens de tous âges de garder souplesse et endurance dans une ambiance conviviale et détendue.
- Une GYM détente de **20 h 30 à 21 h 30** animée par Stéphane qui propose chaque semaine un cours différent, avec du matériel adapté (balles, bâtons, haltères, élastiques...). Ces exercices dirigés par l'animateur sont corrigés, encouragés et permettent de renforcer tonus musculaire, souplesse et équilibre.



Les séances se déroulent à la salle de sport mais l'hiver, la salle des fêtes est mise à notre disposition. Aux beaux jours, quand le temps le permet, la séance a lieu en extérieur. Le premier cours a eu lieu le mercredi 4 septembre. N'hésitez pas à venir découvrir notre activité !

La première séance est gratuite et sans engagement.

À bientôt !

Pour tous renseignements, contacter :

Pour la gym douce : **Évelyne TESSIER** : ☎ 02 41 65 62 83

Pour la gym détente : **Odile COTTENCEAU** : ☎ 06 28 05 38 91

BLV (BAD LOISIR VEZINS)



Faire du badminton à Vezins, vous permettra de faire du sport et trouver détente et convivialité. Depuis le mardi 3 septembre, les séances se déroulent tous les mardis de 20 h 00 à 22 h 00 à la salle des sports.

Pour ce début de saison sportive, deux soirées "découvertes" ont eu lieu les **mardis 10 et 17 septembre**.

Possibilité de venir découvrir ce sport et inscription lors des séances.

Inscription : **35 € / an**.

Pour tous renseignements, contacter :

Alain QUETE - Président

☎ 02 41 64 01 68



VOLLEY-BALL VEZINS



LE CLUB DE VOLLEY-BALL DE VEZINS RECRUTE POUR LA SAISON 2019-2020 !



Notre club tient le rythme depuis très longtemps.

Comme chaque année, le gymnase continue d'être animé par du volley-ball « détente », tous les jeudis à partir de 20 h 00 et ce, par une équipe de 11 joueurs.

Cette équipe est inscrite dans le championnat de la Fédération Sportive et Culturelle de France du Maine et Loire. Elle évolue depuis plusieurs années dans le Groupe A. Sur le plan des résultats, l'équipe de Volley-Ball de Vezins qualifie de « bonne » sa saison 2018-2019.

En effet, elle termine 3^{ème} du classement de la saison et 3^{ème} de la Coupe Excellence.

Malgré une ambiance forte agréable, le bureau recrute des volleyeurs/euses initiés souhaitant pratiquer dans un club loisir. L'occasion pour vous de pratiquer sans pression tout en participant à une compétition amateur.

N'attendez plus, et rejoignez-nous !!!

Contact :
Sébastien Loiseau
☎ 06 07 86 01 48





OSTVC (OLYMPIQUE SALTOURVEZINSCORON)

La première saison de l'OSTVC s'est terminée brillamment avec la montée de l'équipe fanion en D2, mais également les bons classements des équipes de jeunes. En U15, l'équipe A finit première de son groupe en D1 et les U13 se distinguent notamment en ayant gagné deux tournois.... en 2 jours.

La seconde saison est lancée avec les signatures de licence et l'élection du bureau qui ont eu lieu début juin.

On notera l'arrivée de 4 nouveaux membres dans le bureau pour venir remplacer les départs ; soit un effectif de **21 membres** ainsi que l'aide de 2 personnes pour la gestion de la trésorerie :

- Président : MANCEAU Christophe
- Trésorier : LEMASSON Sébastien
- Secrétaire : CHALOPIN Emmanuel

Cette nouvelle saison est marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe en senior. Nous engageons 4 équipes seniors avec un effectif d'environ 70 joueurs.

Concernant les jeunes de 14 à 17 ans, nous avons prolongé en mai dernier le groupement avec le club de SomloirYzernay CP et ce, pour une durée de 4 ans. Nous allons débiter la

1^{ère} phase avec 3 équipes U15 avec pour responsable Alain Debelly et 2 équipes U17 avec Thomas Rabier.

Il nous manque des dirigeants en U15 ; n'hésitez pas à nous contacter : Vincent Gourichon ☎ 06 38 53 92 79

Le foot d'animation avec un effectif de 75 joueurs va poursuivre la formation de nos jeunes de 6 à 13 ans, la priorité étant la mise sur les valeurs de respect et de formation. On notera que le club a fini 2^{ème} du district au challenge de l'esprit club 49 la saison dernière, grâce aux différentes actions menées par les dirigeants et enfants.

Cette saison, une plus grande attention va être portée sur la formation des éducateurs et dirigeants, pour permettre un meilleur suivi des jeunes et aussi la pérennisation du club.

Un grand merci à tous les supporters venus la saison dernière. On espère vous revoir aussi nombreux cette saison pour nous supporter.



Manifestations à venir :

Concours de palets

Vendredi 8 novembre à Vezins - Salle Omnisports

Galette du club

Date à définir en fonction du calendrier Senior



ENTENTE SPORTIVE VEZINS CHANTELOUP LA TOURLANDRY

La saison 2018-2019 est arrivée à son terme et le club est déjà tourné vers la prochaine.

En effet, les inscriptions ont eu lieu fin juin. Vous pouvez encore vous inscrire pour la saison 2019-2020 afin de vous entraîner avec notre entraîneur diplômé.

Vous pourrez également jouer en championnat par équipe afin de défendre les couleurs de l'ESVCT après un exercice 2018-2019 qui aura vu l'équipe première se hisser à la première place de son championnat. L'objectif étant maintenant de créer des équipes de jeunes pour ces championnats.

Tous les âges sont les bienvenus.

Enfin, le club change avec l'arrivée d'un nouveau bureau suite à la démission d'Antoine FRANQUET, de son poste de président et de Régis BOTTEREAU, de son poste de trésorier. Nous les remercions pour tout le temps passé à développer le club. Le club est désormais présidé par un tandem féminin composé de Anne-Claire FRANQUET et Céline BERTHELOT. N'hésitez pas à nous rejoindre nombreux, nous vous attendons dans la bonne humeur.

Pour toutes informations ou si vous souhaitez vous inscrire :

✉ esvezinsct@gmail.com

N'hésitez pas également à suivre notre actualité :

Site web : entente-tennis-vezins.clubeo.com



actionnet
INDUSTRIE

Entreprise de propriété

actionnet
PARTICULIERS

Service à la personne

Actionnet s'occupe de tout!

Crédit d'impôt ou réduction sur toutes nos prestations, CESU accepté.

ST GEORGES DES GARDES

TÉL. 02 41 29 23 50

www.actionnet.a3w.fr

Associations

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque compte actuellement 13 bénévoles avec l'arrivée de Yolaine Lepeintre, en début d'année, que nous remercions. Nous avons également 4 jeunes bénévoles âgés de 12 à 14 ans qui participent avec enthousiasme aux permanences.

Notre équipe aurait besoin de volontaires. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bénévoles lors des permanences, vous serez les bienvenus !

Suite à l'**Assemblée Générale** du 27 mars, le bureau a été reconduit :

- **Présidente : Michèle GUILLOU**
- **Vice-Présidente : Anne-Claire CHAUVEAU**
- **Trésorière : Nathalie PATTEDOIE**
- **Trésorière adjointe : Sylvie VERGNAULT**
- **Secrétaire : Alice GOURDON**
- **Secrétaire adjointe : Éliane BAUDRY**

La dernière étape du Voyage – Lecture « De la tête aux pieds » a eu lieu le mardi 30 avril. Les classes participantes de MS et GS d'Yzernay, PS et MS de l'école St Joseph de Vezins et les classes de PS, MS et GS de l'école de l'Èvre de Vezins ont mis en scène leur livre préféré.

Les animations sur le thème « les toques attaquent » en lien avec la gastronomie se poursuivent avec déjà 2 dates programmées pour le jeune public :

■ Le **samedi 26 octobre** pour les enfants âgés de 8 à 15 ans : création et réalisation d'un cupcake personnalisé sur galet + séance de yoga et relaxation.

■ Le **mercredi 18 décembre** pour les enfants à partir de 5 ans : chasse au trésor + lecture de livres de Noël + goûter de Noël.

Comme chaque année, la rotation des livres sera effectuée courant juin pour renouveler un choix de plus de 600 nouveaux romans, documentaires, BD en provenance du Bibliopôle et du réseau Choletais.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter le site internet du réseau connecté des bibliothèques du Choletais

<https://e-changes.cholet.fr>

pour découvrir les nouveautés disponibles, effectuer des réservations, rechercher des documents par thème, auteur, s'inscrire aux animations...

Nous effectuons nos achats de livres adultes et jeunesse tous les 2 mois environ ; n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Nous sommes attentifs à faire de la bibliothèque un lieu d'échange, de convivialité, ouvert à tous, adhérents ou non.



Mise en scène du livre « André au long nez » par les élèves de l'école publique de l'Èvre

THÉÂTRE « LES ACCROSCÈNES »



Pour la saison 2019, la commission « choix de la pièce » de la troupe des Accroscènes a choisi de jouer « LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS » d'après le roman de Jules Verne ; avec une adaptation de Sébastien AZZOPARDI et Sacha DAMINO.

Un tour du monde, revisité, version vezinaise... joué par nos 11 acteurs, les jeunes et les moins jeunes que vous aurez le plaisir de retrouver sur les planches.

Les répétitions ont commencé depuis fin avril et la « cuvée théâtrale » 2019 s'annonce pleine de surprises... avec cette pièce décalée !

Nous vous proposons donc de venir délirer avec nous !

Les représentations auront lieu, comme l'an dernier :

Espace Culturel du PUY SAINT BONNET
Rue Victor Ménard

Retenez d'ores et déjà les dates de réservations et des représentations ; c'est avec impatience que nous souhaitons vous retrouver pour vous faire passer un agréable moment de détente !

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook « **les Accroscènes de Vezins** » pour suivre toute l'actualité de la troupe théâtrale ou nous retrouver sur le site www.lesaccroscenes-vezins.com

À bientôt !

Les dates des réservations à la salle des Accroscènes de Vezins se feront à partir du lundi 23 septembre. Réservations :

☎ **02 41 64 38 46**

de 18 h 00 à 20 h 30, les lundis, mardis et mercredis

Dates des représentations 2019

- ★ **Vendredis**
18 et 25 octobre - 1^{er} et 8 novembre
à 20 h 30
- ★ **Samedis**
19 et 26 octobre - 2 et 9 novembre
à 20 h 30
- ★ **Dimanches**
20 et 27 octobre - 3 novembre
à 15 h 00



JUMELAGE FRANCO-BELGE



Cette année, nous avons reçu une soixantaine de Belges le week-end de la Pentecôte, un peu plus que les autres années, pour notre plus grand plaisir.

Lors de ce week-end de festivités, nous avons organisé un après-midi jeux, deux soirées dansantes ainsi que l'emblématique **match FRANCE-BELGIQUE**.

Notre soirée annuelle aura lieu le **samedi 14 décembre 2019** à partir de 19 h 00 à la MCL. Nous avons opté cette année pour une soirée couscous au tarif de 20 € par personne. Nous vous rappelons que l'année prochaine, c'est à notre tour d'aller passer le week-end de la Pentecôte chez nos amis belges. Réservez dès à présent les 30 et 31 mai 2020.

Nous remercions particulièrement **Jean-Paul SECHET** pour toutes ses années passées au sein du comité de jumelage franco-belge. En effet, il est entré dans le bureau dès sa création en 1977 !

Il laisse maintenant sa place de trésorier à **Quentin BOUCHET**. Nous comptons sur votre présence lors de ces différentes manifestations afin de faire perdurer notre belle amitié franco-belge...

LA GAULE VEZINAISE



La Gaule Vézinaise a organisé sa journée détente le **7 septembre**, à l'étang de l'Uzellière route des Poteries et a connu un vif succès.

Pour tous renseignements relatifs à l'achat de carte de pêche ou autres, s'adresser auprès de :

Monsieur Louis-Marie TIJOU, Président

☎ 06 31 65 47 73

✉ gaulevezinaise@outlook.fr



COMITÉ DES FÊTES DE VEZINS



Nouveau Comité des Fêtes. Nouvelle équipe, nouvelles animations !!

Composition du bureau :

- **Ludovic MAHÉ** : Président
- **Jean François CHARRUAU** : Vice-Président
- **Marie-Madeleine BRÉGEON** : Secrétaire
- **Sonia MAHÉ** : Vice-Secrétaire
- **Frédéric ROBERT** : Trésorier

Et 35 membres pour nous accompagner dans nos projets. Je les remercie beaucoup pour leurs engagements afin de faire vibrer notre commune.

Le rôle du Comité des Fêtes est d'animer la commune et favoriser les rencontres entre les générations.

Notre première manifestation qui a eu lieu le samedi 16 février dernier, sur le thème de la St Valentin a connu un énorme succès et sera reconduite le **samedi 15 février 2020**.

Notez d'ores et déjà cette date à votre agenda !!

Grand succès également pour le retour de la Fête de la Musique le 5 juillet dernier.

Vezinais, Vezinaises, le Comité des Fêtes compte sur votre présence lors de nos manifestations, pour que les fêtes communales perdurent.

📍 Comité des fêtes de Vezins

RDV pour aimer et partager nos animations



Associations

CLUB DE L'ESPÉRANCE

Les manifestations de janvier à septembre 2019



- Assemblée générale du 16 janvier : 106 participants + élection du nouveau bureau
- 9 février : Revue de la Cloche à St. Herblain : 18 participants
- 20 février : Mini-concours + les bottereaux : 74 participants
- 17 mars : Théâtre de St. Paul du Bois : 24 participants « Madame est Servie »
- 26 mars : Concours de belote Interclubs : 452 participants
- 31 mars : Bal avec « Guy Roberto » : 247 participants
- 4 avril : Mini-concours de printemps
- 29 mai : Concours de pétanque interclubs Trémentines/Vezins
- 5 juin : Pique - Nique à l'étang de L'Uzellière
- 13 juin : Visite de l'élevage des cerfs à Valanjou avec repas à la ferme suivi de la visite du musée des vieux métiers à St. Laurent de la Plaine.
- 16 juin : Bal avec « Guy Roberto »
- 3 juillet : Le Club de L'Espérance a reçu le Club de la Tourlandry pour un après - midi « Jeux »
- 31 juillet : Pique-Nique interclubs à Vezins
- 21 août : Pique-Nique du Club
- 28 août : Pétanque à Nuailé
- 30 août : Sortie à Trans sur Erdre pour « La Nuit de la Liberté » organisée par Chlorofil
- 11 septembre : Repas du club à Valanjou

L'ADMR



Manifestations à venir...

| Manifestations | Dates |
|---|-------------|
| Mini-concours d'automne | 9 octobre |
| Bal avec « Bruno Leblanc » | 3 novembre |
| Spectacle à La Loge de Beaupréau | 19 novembre |
| Mini-concours du Téléthon | 20 novembre |
| Concours de belote Interclubs | 10 décembre |
| Soirée vin chaud avec les illuminations de Noël | 14 décembre |
| Goûter de Noël | 18 décembre |
| Réveillon | 31 décembre |

Et tous les 15 jours :

- Des cours informatiques sont organisés à la Maison des Associations.
- Des ateliers de bricolage se font à la salle Saint Pierre.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, vous serez les bienvenus ! Veuillez vous inscrire, en contactant le site internet ou Madeleine CESBRON.



Contactez l'Association
ADMR de l'Orée du Bois
4 rue des Ecoles
49340 VEZINS
au 02 52 21 02 75
adresse mail

www.49.admr.org

Vous aidez, nous aidons

Bénéficiez, sous certaines conditions et selon les services proposés, d'un **soutien financier** :

- la loi **ASV** (Adaptation de la Société au Vieillessement) pour financer le droit au répit des aidants ;
- la **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) pour proposer un soutien financier aux parents dans le cadre de l'aide au répit.

Profitez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de **50%** des sommes restant à charge.

Nos services peuvent aussi être en partie financés par le **CESU** (Chèque Emploi Service Universel).



- L'équipe ADMR est là pour vous soutenir •

Infos diverses



Photo Club
Chanteloup les Bois



EXPOSITION PHOTOS PHOTO CLUB CHANTELOUP LES BOIS

Le photo club de Chanteloup les bois organise une exposition photos. Il est proposé aux Vezinois de participer.

Le thème de ce **concours** est « la nature », il est ouvert à tous sans limites d'âge (à l'exclusion des licenciés des clubs photos ou professionnels). Chaque participant peut proposer une photo, que nous développerons **avant le 27 octobre 2019**.



Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

Alain GRIMAUD, Président du club

☎ 06 71 57 77 14

✉ grimaud-alain@orange.fr

✉ contact@photoclub-chantelouplesbois.fr

FAIRE FACE AU FRELON ASIATIQUE

Actuellement, il n'existe en Europe que deux espèces de frelons : le vespa crabro, soit le frelon européen et le vespa velutina, le fameux frelon asiatique. Le premier est à protéger, le second est nuisible.

Redoutable tueur d'abeilles et beaucoup plus agressif que son cousin européen, le frelon asiatique a mauvaise presse auprès des apiculteurs. Contrairement à lui, le frelon européen, ami des abeilles, s'attaque à la fausse teigne de cire, un insecte qui nuit considérablement aux ruches. De plus, il limite l'invasion du frelon asiatique.

Le frelon asiatique, de près, le frelon asiatique ou vespa velutina, est majoritairement noir et la couleur jaune est plutôt orangée comparé au frelon européen qui est lui vraiment jaune. Les zones orangées sont la face, les pattes et une marque orange sur l'abdomen.

En vol, l'une de ses caractéristiques est de laisser "traîner" ses longues pattes jaunes à l'arrière du corps. Ce frelon est capable de maintenir un vol stationnaire sur des durées

prolongées ce que ne sait pas faire le frelon européen. Il niche très souvent en pleine lumière et dans des situations exposées (façade d'immeubles, avancées de toits extérieurs, cime des arbres), mais il est important d'ouvrir les yeux et de regarder les cabanons de jardin, parpaings, bétonnières, niches à chien, salons de jardin, sous les rives de toiture... Le nid est plutôt sphérique et peut atteindre 80 cm de haut.

En cas de découverte, assurez-vous qu'il s'agit bien d'un nid de frelon asiatique. Pour cela, prenez contact auprès de votre mairie ou de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDN 49). Si vous avez la confirmation qu'il s'agit d'un nid de frelon asiatique, contactez un professionnel, qui interviendra en toute sécurité, pour le supprimer. Il est préférable de neutraliser les nids avant la fin juillet et la naissance des futures reines.

JOLLY JG GRANIT

Fabricant
&
Poseur

VENTE AUX
& PARTICULIERS
PROFESSIONNELS



RETROUVER NOS RÉALISATIONS SUR
www.jollygranit.com

- Plans de travail de cuisine
- Bac à douche à l'italienne
- Taille de pierre
- Tous travaux de cimetière-marbrerie
- Fabrication et pose de monuments funéraires



CORON // 02 41 55 75 95 - info@jollygranit.com

Le granit dans toutes ses applications



Le frelon européen, ou vespa crabro, ressemble à une grosse guêpe. On le reconnaît facilement avec son abdomen jaune, rayé de noir. La tête et le thorax sont plutôt roux et les pattes sont brunes. Il présente en vol un aspect général jaune.

Il niche toujours dans l'obscurité (greniers, granges, boîtiers de volets roulants, creux dans un tronc d'arbre). Il est impossible de trouver un nid de frelon européen à l'air libre, en pleine lumière ou exposé aux intempéries. Le nid n'est jamais visible de l'extérieur de la cavité pour l'observateur. Son nid, toujours ouvert vers le bas, est plutôt conique et de plus petite taille que l'Asiatique. Il ne faut pas le supprimer.

Infos diverses

DÉPLOIEMENT DE VIA TRAJECTOIRE GRAND ÂGE EN MAINE-ET-LOIRE



Afin de fluidifier le parcours des personnes âgées et de rendre plus lisible l'offre

de services d'accompagnement pour les usagers, leurs aidants et leurs familles, le Département de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire déploient en 2019 un outil de gestion des demandes d'admission dans les établissements pour personnes âgées.

La plateforme web « ViaTrajectoire grand âge » permet à la fois :

- de consulter l'annuaire détaillé des établissements dans toutes les régions et départements participants ;
- de faciliter l'orientation en proposant des solutions d'hébergement selon des critères adaptés aux besoins des personnes âgées (proximité, tarifs, soins requis, prestations de confort... ;
- de compléter une demande d'inscription en ligne par la création d'un dossier unique, informatisé et sécurisé ;
- de disposer en temps réel d'un observatoire statistique des demandes en cours permettant une meilleure connaissance des besoins de la population.

Cet outil est d'ores et déjà déployé dans plus de 70 départements en France, y compris en Pays de la Loire.

Grâce à ViaTrajectoire, la gestion des listes d'attente est simplifiée pour les professionnels des établissements médico-sociaux. En effet, chaque établissement peut suivre en temps réel les demandes en cours et est informé de celles rendues caduques à la suite d'une admission dans une autre structure.

Bien évidemment, la mise en place de cet outil ne remplace en aucun cas le contact direct à prendre avec le ou les établissements de son choix et les nécessaires visites sur place.

La solution ViaTrajectoire préserve également la relation entre la personne âgée et son médecin traitant, celui-ci pouvant accéder à la plate-forme via sa carte professionnelle de santé pour compléter les volets santé et autonomie du dossier d'inscription, en plein respect du secret médical. Les médecins de Maine-et-Loire ont été tout particulièrement informés et préparés au déploiement du dispositif.

Depuis le 30 avril 2019, ViaTrajectoire est devenue la seule modalité d'inscription possible et par conséquent les dossiers d'inscription papier ne sont plus recevables par les établissements.

Nous vous invitons également à communiquer sur l'existence de ce nouvel outil à travers vos supports municipaux.

À toutes fins utiles, vous trouverez des éléments de présentation et des supports de communication sous forme dématérialisée sur le site du GCS e-santé Pays de la Loire www.viatrajectoire-pdl.fr.

BORDRON
Associés
PARTICULIER / INDUSTRIEL

11 rue de Beauregard - 49300 CHOLET
TÉL 02 41 55 41 28
E-mail : contact@bordron-associes.fr
www.bordron-associes.fr

- Électricité
- Plomberie - Chauffage
- Énergies Renouvelables
- Entretien Maintenance

RGÉ ECO artisan

ATELIER ART DE LA RELIURE

RELIEURE CRÉATEURE

Catherine Debarre

49300 Cholet

catherinedebarre@yahoo.fr
catherinedebarre.com

06 10 15 05 79
sur rendez-vous

Réalisation de reliures pour particuliers - entreprises et administrations

SAS ROBERT GAULTIER
La Nouvelle énergie du bâtiment

CHARPENTE - MAISON BOIS
TERRASSE - ESCALIER
PERGOLA BIOCLIMATIQUE
MENUISERIE BOIS ALU PVC
PORTAIL - CLOTURE
CUISINE - AGENCEMENT
SUR MESURE

NOUVELLE EXPO !!

ZI LA LOGE 49310 VIHIERS - 02 41 75 88 14

EARL HENRI AUPY ET FILS

Vigneron Récoltant

Le Clos de l'Abbaye
10 bis route de Montreuil
49260 LE PUY NOTRE DAME

☎ 02 41 52 26 71
✉ domaineaupy@gmail.com

Intercommunalité

PRIME ACCESSION

Venez habiter en centre ancien, l'Agglomération du Choletais vous aide à réaliser vos travaux !

L'Agglomération du Choletais met en place une nouvelle subvention pour donner un coup de pouce aux primo-accédants dans leur projet d'acquisition-amélioration d'un logement en centre ancien.

Cette action a pour objectif de :

- Redynamiser les centres-villes et centres bourgs par l'accueil de nouveaux habitants
- Favoriser l'accession à la propriété
- Encourager la réhabilitation des logements anciens et vacants
- Valoriser le patrimoine des centres anciens

POUR QUI ?

La subvention Prime'Accession est destinée aux primo-accédants qui respectent les plafonds de ressource du Prêt à Taux Zéro (zone B2 pour l'ensemble de l'Agglomération du Choletais).

Un primo-accédant est une personne qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale depuis plus de 2 ans.

QUELS SONT LES TERRITOIRES ÉLIGIBLES ?

Les centres anciens des 26 communes de l'Agglomération du Choletais :

Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Les Cerqueux, Chanteloup-les-Bois, Cholet, Cléré-sur-Layon, Coron, Lys-Haut-Layon, Maulévrier, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuaillé, Passavant-sur-Layon, La Plaine, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, La Séguinière, Somloire, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines, Vezins, Yzernay.

Pour les communes couvertes par un Plan Local d'Urbanisme : zonage UA (centre ancien) et/ou zone assimilable.

Pour les communes couvertes par une carte communale ou soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) : périmètre défini.

QUELLES SONT LES AUTRES CONDITIONS À RESPECTER ?

Le bâti doit avoir été construit avant le **1^{er} janvier 1960**.

Les travaux subventionnés :

- Gros œuvre (structure du bâti, maçonnerie),
- Toiture (charpente, couverture),
- Travaux d'économie d'énergie (isolation, équipements de chauffage, menuiseries extérieures),
- Réseaux (eau, électricité, gaz),
- Équipements sanitaires (baignoire, douche, WC, lavabo, robinetterie).

Les travaux (fourniture et pose) doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

QUEL EST LE MONTANT DE LA SUBVENTION ?

- 20% du montant HT des travaux plafonnés à 25 000 € HT de travaux, soit une subvention maximale de 5 000 €
- Bonus de 2 000 €, accordé si le logement est vacant depuis plus de 3 ans et si la subvention principale a atteint le seuil maximal de 5 000 €

À quel moment déposer ma demande ?

Avant la signature de l'acte de l'achat et avant le démarrage des travaux.

À quel moment je reçois la subvention ?

Une fois les travaux achevés, sur présentation des pièces justificatives (acquisition, factures acquittées et photos des travaux, et sous réserve de la conformité avec le projet initial.

Plus d'informations

**Agglomération du Choletais
Direction de l'Aménagement**

- ✉ Rue Saint Bonaventure - CHOLET
- ☎ 02 72 77 20 81
- ✉ amenagement-adc@choletagglomeration.fr

Intercommunalité

L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS ENGAGÉE DANS LE TRI SÉLECTIF !

En juin 2018, de nouvelles consignes de tri ont été mises en place pour l'ensemble des foyers de l'Agglomération du Choletais.



Tous les emballages sont maintenant déposés dans le bac, car ils sont dorénavant recyclés et valorisés. Malgré les nouvelles consignes, beaucoup plus faciles à gérer au quotidien, certains comportements n'ont malheureusement pas changé.



Depuis de nombreuses années maintenant, certains bacs jaunes ne sont pas ramassés lors de la collecte. Les consignes ne sont, en effet, pas toujours respectées. Dans ces cas-là, les usagers impactés appellent généralement le service Gestion des Déchets et des explications leur sont fournies.

Dans un souci de pédagogie et de sensibilisation, les agents de collecte de l'Agglomération du Choletais apposeront dorénavant un ruban adhésif avec l'inscription "erreur de tri" sur le bac jaune non ramassé.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Direction de l'Environnement
Service Gestion des Déchets
Rue Saint Bonaventure
BP 62111

49321 CHOLET CEDEX

Numéro vert gratuit 0 800 97 49 49

@ adc@choletagglomération.fr

Pour rappel, les erreurs les plus généralement commises sont :

- **présence de cartons bruns dans le bac jaune.** Ce type de carton doit être déposé à la déchèterie,
- **les emballages sont mis dans des sacs noirs** et ensuite dans la poubelle jaune. Ils doivent être déposés en vrac directement dans le bac,
- **présence de verre,** alors que les contenants en verre sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire positionnées partout dans l'agglomération à cet effet.

À l'heure où chacun semble de plus en plus sensibilisé au respect de notre environnement et plus généralement à l'écologie, il est important que chacun respecte les consignes de tri pour le bien de tous.

Pour toute question, chaque usager peut appeler le service Gestion des Déchets au

☎ **0 800 97 49 49 (appel gratuit).**

Vous trouverez pour information le visuel du scotch de tri et le mémo sur les consignes de tri.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

COLLECTE DES VERRES

La collecte des verres est réalisée par apport volontaire. Des conteneurs spécifiques sont mis à votre disposition sur la commune :

- Parking de MCL - Rue du Parc
- Rue Nationale (en face le cimetière)
- Route de la Tourlandry (à la sortie du bourg)
- Rue du Chapelet (à proximité de la société FLO)
- À l'entrée de l'Éco-Point - Rue du Chapelet



AUTO-ÉCOLE DEROUET
Agr. n° : E 02 049 0692 0 - R 13 049 0004 0
formation

VIHIERS - CHOLET
www.derouet-formation.com

0 805 035 065 Service & appel gratuits

FORMATIONS :
AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE
PISTE À VIHIERS OU À CHOLET
STAGE DE RÉCUPÉRATION DE POINTS
EXAMEN PSYCHOTECHNIQUE

DRIVIZY
mon instructeur embarqué

APPLICATION MOBILE
À TÉLÉCHARGER

Entraînements à la conduite
GRATUITS



Simulateur de conduite

LES DÉCHÈTERIES ET ÉCO-POINTS

Une déchèterie ou un éco-point est un espace clos, propre, aménagé et gardienné qui permet de recevoir des déchets encombrants ne pouvant être collectés avec les ordures ménagères et le tri sélectif, valoriser par la suite les déchets collectés et lutter contre les dépôts sauvages.

L'Agglomération du Choletais met à disposition six déchèteries et neuf éco-points.

DÉCHÈTERIES

- **La Blanchardière à Cholet** : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
le dimanche de 9 h 30 à 12 h 00
- **Le Cormier à Cholet** : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
le dimanche de 9 h 30 à 12 h 00
- **Maulévrier** : lundi de 14 h 00 à 17 h 00 – mercredi et vendredi de 15 h 00 à 17 h 00
samedi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- **Vihiers** : lundi, mercredi et vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- **Tigné** : lundi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- **St Léger sous Cholet – Déchèterie de l'Eriboire** : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

Les déchèteries et éco-points sont **fermés les jours fériés.**

Les déchèteries et éco-points sont ouverts à l'ensemble des habitants du nouveau territoire, sous réserve de posséder la carte d'accès pour les déchèteries de Cholet et que les déchets soient acceptés, conformément aux règlements en vigueur.

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès aux déchèteries et aux éco-points est réservé :

- aux ménages, librement et gratuitement, disposant d'un véhicule inférieur à 3,5 tonnes, habitants sur le territoire de l'Agglomération du Choletais
- aux artisans, commerçants et services de l'Agglomération du Choletais disposant d'un véhicule inférieur à 3,5 tonnes et moyennant une redevance pour le dépôt autorisé de certains déchets (déchets végétaux, déchets tout-venant et cartons).

CARTE D'ACCÈS DÉCHÈTERIES ET ÉCO-POINTS

La carte d'accès est obligatoire dans toutes les déchèteries et les éco-points du territoire.

Pour les usagers vezinais n'ayant pas de carte d'accès à ce jour, deux possibilités d'en faire la demande :

- Par internet sur www.cholet.fr
- Formulaire papier à demander au service Gestion des Déchets au n° vert gratuit

☎ 0800 97 49 49



ÉCO-POINTS

- **Trémentines** : le lundi et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 / le vendredi de 14 h 00 à 17 h 00
- **La Tessoualle** : le lundi, vendredi et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00
- **Veziens** : le lundi et vendredi de 14 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
- **Les Cerqueux** : lundi de 11 h 00 à 12 h 00
samedi de 10 h 30 à 13 h 00
- **Coron** : lundi de 10 h 00 à 12 h 00 – vendredi de 14 h 00 à 17 h 00 – samedi de 8 h 30 à 12 h 30
- **Somloire/la Plaine** : lundi de 10 h 00 à 12 h 00
samedi de 8 h 30 à 12 h 00
- **Yzernay** : lundi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00
- **Nueil sur Layon** : vendredi de 14 h 00 à 17 h 30
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
- **St Paul du Bois** : samedi de 14 h 00 à 17 h 00



SARL **E. GOURICHON**

1 rue des frairies
49340 VEZINS

Tél. 02 41 64 40 18
www.etsgourichon.fr

Plus de
100 ans de Savoir-faire



ÉNERGIES
RENOUVELABLES



CHAUFFAGE
CLIMATISATION



SANITAIRE
SALLE DE BAINS



IRRIGATION
RÉCUPÉRATION EAU



ÉLECTRICITÉ



PLOMBERIE
SANITAIRE

Intercommunalité



CONTRÔLE DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS LORS D'UNE VENTE D'UN BIEN

Dans le cadre de la vente d'un bien, l'Agglomération du Choletais est régulièrement sollicitée pour établir le diagnostic des raccordements aux réseaux d'assainissement collectifs.

À ce jour, la réglementation n'a pas institué de contrôle obligatoire des installations d'assainissement lors de ventes d'immeubles raccordés aux réseaux collectifs. Toutefois, ce contrôle est cependant vivement recommandé par les élus de l'Agglomération du Choletais car il permet d'informer les futurs acquéreurs de l'état de l'assainissement de l'immeuble vis-à-vis de la réglementation en vigueur et d'anticiper les conséquences qui pourraient s'en suivre.

Ainsi, le concours des notaires chargés de ces ventes a été sollicité par l'Agglomération du Choletais afin de réaliser ce contrôle d'assainissement préalablement à la vente d'immeubles, qu'ils soient à l'usage d'habitation, industriel ou commercial, sur l'ensemble de son territoire.

L'Agglomération du Choletais offre la possibilité d'une prestation de contrôle par une entreprise spécialisée aux tarifs mentionnés ci-après, pour l'année 2019 :

- Habitation individuelle : **120 € HT**
- Collectif ou groupe d'habitations : **130 € HT**
- Artisans ou commerçants/Entreprises ou industriels : **140 € HT**
- Déplacement infructueux : **35 € HT**

Ces tarifs seront révisés chaque année.

En cas d'absence du demandeur ou de son représentant légal, malgré un rendez-vous pris 24h au minimum avant, le contrôle sera facturé sur la base forfaitaire d'un déplacement infructueux.

Pour toute demande de contrôle à effectuer ou pour toute autre question, merci de bien vouloir contacter la **Direction de l'Environnement, Service Exploitation Eau et Assainissement**

☎ **02 44 09 25 45**

✉ **Parc Industriel du Cormier**
8 rue Gustave Fouillaron
49300 CHOLET

CARTE UNIQUE RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES



Afin de poursuivre le développement de la lecture publique et d'harmoniser son accès sur tout le territoire, l'Agglomération du Choletais met en place une Carte Unique valable pour l'ensemble du réseau des bibliothèques du Choletais.

Cette Carte Unique, gratuite, permet à tous les habitants de l'Agglomération qui le souhaitent, de disposer d'une seule et même carte, afin d'emprunter des documents dans les 31 structures que compte l'agglomération.

L'utilisateur adhère désormais à un réseau de bibliothèques, et non plus à une seule structure.

Il peut ainsi profiter d'une offre globale, élargie à plus de 525 000 documents multisupports, et d'une offre numérique en ligne constamment enrichie.

MODE D'EMPLOI DE LA CARTE UNIQUE

À chaque nouvelle adhésion ou réabonnement, l'utilisateur se verra attribuer la Carte Unique lui permettant d'accéder à toutes les bibliothèques selon leurs horaires d'ouverture (consultables sur le site e-changes).

Il pourra ensuite réserver et demander la mise à disposition d'un document dans la bibliothèque de son choix, en ligne via le portail e-changes. Un système de navettes assuré par le personnel de la Médiathèque est en préparation.

La Carte Unique permet également un accès pour tous à la Bibliothèque numérique 24h/24 : téléchargement d'E-books, de périodiques, des modules d'autoformation (Code de la route et langues étrangères), et en octobre un service de VOD en streaming.

Cette Carte, fruit d'un long travail avec les professionnels et les bénévoles qui animent le réseau des bibliothèques du Choletais, est une recommandation de l'Inspection Générale des Bibliothèques qui a audité le réseau en 2018.

Elle fut progressivement mise en place depuis le 1^{er} juillet 2019, et couvrira l'ensemble du territoire en septembre.

Le réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Choletais en chiffres

- 24 bibliothèques du territoire
- 5 relais lecture dans les quartiers de Cholet
- 1 Médiathèque
- 1 Bibliothèque Universitaire
- 45 professionnels
- Plus de 480 bénévoles

Infos : e-changes.cholet.fr



Infos pratiques

URGENCES

| | |
|--|---|
| Pompiers Cholet | ☎ 18 ou 112 |
| Gendarmerie de Vezens | ☎ 02 41 64 40 02 |
| S.A.M.U. | ☎ 15 |
| SERVICES DE GARDES WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS | Pharmacie : ☎ 32 37 ou www.3237.fr Médecin : ☎ 02 41 33 16 33 Dentiste : ☎ 02 41 87 22 53 |
| Centre Antipoison | ☎ 02 41 48 21 21 |
| Violences Femmes Info | ☎ 39 19 |

SERVICES MÉDICAUX

| | |
|--|-------------------------------------|
| Pharmacie HAMON PAUL Brigitte 46 rue de Cheneveau | ☎ 02 41 64 45 61 |
| Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00/12 h 30 – 15 h 00/19 h 30 Jeudi et samedi : 9 h 00/12 h 30 | |
| Infirmières Mme COMBREAU Catherine Mme DEFOIS Sylvie 17 rue de Cheneveau | ☎ 06 10 04 51 48 |
| Médecin généraliste Dr CODREANU Cristina 4 rue du Chapelet | ☎ 02 41 28 00 33 |
| Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30/12 h 30 – 14 h 30/18 h 30 Jeudi – samedi : 8 h 30/12 h 30 | |
| Kinésithérapeutes M. RUPIN Mickaël Mme BAUMARD Émilie Mme GIBOIRE Julie 1 Square des Jardins - 49340 VEZINS | ☎ 02 41 64 44 93 Sur rendez-vous |
| Clinique Vétérinaire de la Forêt 23 rue de Cheneveau | ☎ 02 41 64 40 10 |
| Du lundi au vendredi : 8 h 30/12 h 00 - 13 h 30/18 h 00 Samedi : 8 h 30/12 h 00 | |
| Ambulances BARANGER – CAILLEAU (Commune de stationnement) | ☎ 02 41 62 93 00 |
| CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET 1 rue Marengo - CHOLET | ☎ 02 41 49 60 00 |
| POLYCLINIQUE DU PARC Av des Sables - CS 60908 - CHOLET | ☎ 02 41 63 42 00 |

SERVICES COMMUNAUX

| | |
|---|--------------------------------------|
| Mairie Place Flandres Dunkerque @ mairie@mairie-de-vezins.com @ www.mairie-de-vezins.com | ☎ 02 41 49 02 60 ☎ 02 41 49 02 63 |
| Agence Postale | ☎ 02 41 64 40 59 |

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale
Lundi-mercredi-vendredi : 9 h 00/12 h 00 – 14 h 00/18 h 30
Mardi-jeudi : FERMÉ

| | |
|--|------------------|
| Assistances Sociales Maison Départementale des Solidarités du Choletais 26 Avenue Maudet - Cholet | ☎ 02 41 46 20 00 |
|--|------------------|

Collecte des ordures ménagères (voir calendrier de l'AdC)

Service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais
8 rue Gustave Fouillaron à Cholet
N° vert gratuit (depuis un fixe) : 0 800 97 49 49

Éco-Point « La Planchette » à Vezens

Lundi et vendredi : 14 h 00/17 h 00
Samedi : 9 h 00/12 h 00 – 14 h 00/17 h 00

Relais paroissial de Vezens ☎ 02 41 64 30 45

Cimetière : s'adresser à la Mairie

SERVICES SCOLAIRES

| | |
|--|------------------|
| École Publique de l'Èvre Place Flandres Dunkerque Directrice : Mme BINET | ☎ 02 41 49 02 64 |
| École Privée Saint Joseph Impasse Joseph Giron Directeur : M. ROBIN | ☎ 02 41 64 40 05 |
| Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire « Les P'tits Potes » Rue du Parc Directrice : Mme DELAUNAY enfance@mairie-de-vezins.com | ☎ 02 41 64 94 65 |
| Bibliothèque « Marque-Pages » Place André Perret Mercredi : 10 h 30/11 h 30 16 h 30/18 h 30 Vendredi : 16 h 00/17 h 30 Dimanche : 10 h 30/12 h 00 | ☎ 02 41 62 84 73 |
| Restaurant scolaire Rue du Parc | ☎ 02 41 64 38 53 |

SERVICES DIVERS

| | |
|---|------------------|
| CAF 44 rue du Paradis - CHOLET | ☎ 0 810 25 49 30 |
| CPAM 2 rue Saint Éloi - CHOLET | ☎ 36 46 |
| CARSAT 26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET | ☎ 39 60 |
| MSA 67 bis rue de la Lime - BEAUPRÉAU | ☎ 02 41 31 75 45 |

AUTRES SERVICES

| | |
|---|------------------|
| ENEDIS (ERDF) Pays de la Loire Services clients particuliers (raccordement) serviceclients-paysdelaloire@erdf.fr Site : www.erdf.fr | ☎ 09 69 32 18 82 |
| ORANGE www.orange.fr | ☎ 10 13 et 10 15 |
| POLE EMPLOI 24 rue du Carteron – CHOLET | ☎ 39 49 |
| VEOLIA EAU Actiparc des 3 routes 2 rue Robert Schumann 49120 CHEMILLÉ | ☎ 09 69 32 35 29 |
| CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 42 rue du Planty - CHOLET | ☎ 02 41 49 58 20 |
| TRÉSORERIE DE CHOLET 42 rue du Planty - CHOLET | ☎ 02 41 71 97 00 |
| SOUS-PRÉFECTURE 30 rue Trémolière - CHOLET | ☎ 02 41 81 82 82 |
| PRÉFECTURE Place Michel Debré - ANGERS | ☎ 02 41 81 81 81 |
| DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE Place Michel Debré CS 94104 - 49941 ANGERS CEDEX 09 | ☎ 02 41 81 49 49 |
| CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE 1 rue Loire 44966 NANTES - CEDEX 09 | ☎ 02 28 20 50 00 |

A3WEB

SITES INTERNET
& APPLICATIONS MOBILES



#HAPPYA3WEB

WWW.A3WEB.FR



Artisan depuis 1977

Vezins - Cholet
Les Sables d'Olonne

Tél. 02 41 30 18 51

conceptetmenuiserie.fr